

SAINT LOUIS MARIE GRIGNION DE MONTFORT MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

d'après exposé du F. Jean Bulteau

Sommaire

I- Activités missionnaires de St Louis-Marie

II- Fruits et racines de son activité missionnaire

2.1- Conversions multiples et durables

2.2- Racines profondes de son action

- de grands désirs
- demander la grâce d'éclairer et de toucher les cœurs
- laisser parler Dieu
- vivre « à la Providence » ou « à l'apostolique »
- le secret de la Croix
- le secret de Marie
- la volonté de Dieu et la communion/obéissance aux Evêques

III- Attention préférentielle aux pauvres

3.1- Les pauvres de biens matériels

3.2- Les pauvres de biens spirituels

3.3- Le pauvre dans le proche prochain

3.4- Jésus-Christ dans le pauvre



Grande procession Mission de la Rochelle

Introduction

Saint Louis-Marie de Montfort a été perçu par ses deux premiers biographes avant tout comme Missionnaire. Grandet, en 1724, intitule son ouvrage : « *La vie de Messire Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre missionnaire apostolique* » et Picot de Clorivière en 1785 : « *La vie de M. Louis-Marie Grignon de Montfort, Missionnaire apostolique, Instituteur des Missionnaires du Saint-Esprit et des Filles de la Sagesse* ».

A travers les activités missionnaires diverses qu'il a exercé de 1700 à 1716, Louis-Marie a participé de manière très active à la mission ecclésiale d'Évangélisation. Ce qui frappe au premier abord, c'est l'étonnante fécondité de son action, fécondité qui résulte non de recettes, mais de racines profondes.

I- Activités missionnaires de St Louis-Marie

Avant même de quitter le séminaire Saint Sulpice de Paris, Louis-Marie s'était ouvert de ses projets apostoliques à Mr Leschassier, son directeur spirituel. « J'avais en vue, aussi bien que vous, d'aller me former aux missions, et particulièrement à faire le catéchisme aux pauvres gens, qui est mon grand attrait [...] depuis que je suis ici, comme partagé entre deux sentiments qui semblent opposés. Je ressens d'un côté un amour secret de la retraite et de la vie cachée, pour anéantir et combattre ma nature corrompue qui aime à paraître. De l'autre, je sens de grands désirs de faire aimer N. Seigneur et sa Ste Mère, d'aller, d'une manière pauvre et simple, faire le catéchisme aux pauvres de la campagne, et exciter les pécheurs à la dévotion à la très Ste Vierge ». (L.5 du 06.12.1700). L'année suivante, en septembre 1701, il écrit : « Le catéchisme aux pauvres de la ville et de la campagne est mon élément » (L.9, 16.09.1701). Dans cette même lettre, il parle de « petites missions », ce qui recouvre : prédications, catéchisme, confessions. Le 4 juillet 1702, décrivant longuement à Mr Leschassier ce qui lui est arrivé à l'hôpital de Poitiers depuis sept mois qu'il y exerce la responsabilité d'aumônier, il note : « Depuis que je suis ici, j'ai été dans une mission continuelle, confessant presque toujours depuis le matin jusqu'au soir et donnant des conseils à une infinité de personnes... » Il ajoute « Je m'oubliais de vous dire que je fais une conférence, toutes les semaines, aux 13 ou 14 écoliers qui sont l'élite du collège et ce avec l'approbation de feu Monseigneur ». Grandet dit que par ailleurs s'y ajoutaient « la prédication, les catéchismes, la visite des malades et des pécheurs, le chant des cantiques » (Grandet p. 472).

Revenu de Rome (1706) avec le titre de « missionnaire apostolique », Louis-Marie prêcha des missions (paroissiales surtout) et donna de nombreuses retraites. Pour les missions, il utilisait le cadre alors en usage avec instructions, conférences, catéchismes, confessions, prières, rénovation des vœux du baptême, processions, plantations de croix, etc... Si ces missions (ou retraites) visaient à être ce que nous appellerions aujourd'hui des temps forts de vie chrétienne, Louis-Marie en faisait de véritables temps de conversion durable, réalisant ainsi son désir toujours croissant de « faire aimer Notre Seigneur et sa Sainte Mère ».

« C'est du baptême et de ses engagements que depuis Maunoir¹, les missionnaires bretons partaient pour proposer une conversion de toute la vie. Le Père de Montfort adopta leur démarche, au plus tard en 1705. Comme eux, il fait du renouvellement des promesses baptismales, un contrat d'Alliance avec Dieu que chaque chrétien signe de sa main. Il paraît même aller plus loin qu'eux en nouant cette rénovation avec la confession générale, en refusant l'absolution aux pénitents qui n'auraient pas au préalable ratifié ces promesses. Celles-ci, formulées de façon plus brève et plus incisive que chez Leuduger, mettent davantage en valeur le rythme de toute la vie chrétienne, mort et vie dans le Christ : Je renonce pour jamais au démon, au monde, au péché et à moi-même. [...] Je me donne tout entier à Jésus Christ par les mains de Marie pour porter ma croix à sa suite. » (Louis Perouas : *Grignon de Montfort, les pauvres et les missions*, Paris, pp 115-126 – Voir l'explication qu'il donne de ce programme de vie chrétienne pp. 126-144).

Après la mission, quand il le pouvait, Louis-Marie revenait lui-même sur place pour ranimer l'élan des fidèles (cf L. 21). Vers la fin de sa vie il insistait alors, rapporte Besnard, sur « la préparation à la mort » (Besnard Tome II, p. 110)

Il prenait soin en même temps de mettre en place les moyens concrets pour maintenir dans la paroisse la vie chrétienne renouvelée. Une fois le terrain reconquis, il fallait l'occuper. C'est ainsi qu'il établissait des associations diverses : sociétés de vierges pour les jeunes filles, congrégations pour les jeunes gens, confréries de pénitents blancs, des amis de la Croix [...] A d'autres, il proposait l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et surtout il instaurait la pratique du Rosaire. (Pour toutes ces associations, cf Grandet, pp. 382-400)

C'est dans ce même but que vers la fin de sa vie, il a établi des écoles charitables : à la Rochelle, par exemple, où il écrit à Marie-Louise Trichet et Catherine Brunet : « Nommez-vous de la communauté des Filles de la Sagesse pour l'instruction des enfants et pour le soin des pauvres » (L. 29, 04.04.1715). Et dans son testament : « Tous les meubles qui sont à Nantes seront pour l'usage des Frères qui tiennent l'école, tant qu'elle subsistera » et encore à propos d'une petite maison située à Vouvant : « S'il n'y a pas moyen d'y bâtir, on y entretiendra les Frères de la communauté du Saint-Esprit pour faire les écoles charitables. » (O.C. pp 832-833).

C'est ainsi que, soit durant la mission, soit après, Louis-Marie était fidèle aux consignes reçues du Pape Clément XI, en 1706 « bien enseigner la doctrine chrétienne au peuple et aux enfants et faire renouveler partout l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du baptême, avec une parfaite soumission aux évêques dans les diocèses desquels il serait appelé ». Et le Pape avait ajouté : « Dieu, par ce moyen, donnera bénédiction à vos travaux. » (Grandet p. 101).

Quand, en 1713, il rédige les Règles des Missionnaires de la Compagnie de Marie, il peut y consigner sa propre expérience : « Le but de leur mission est de renouveler l'esprit du christianisme dans les chrétiens. Ainsi, ils en font renouveler les promesses comme ils en ont l'ordre du Pape de la manière la plus solennelle, et ils en donnent l'absolution et la communion à aucun pénitent qu'il n'ait auparavant, avec les autres, renouvelé les promesses du baptême. Il faut avoir expérimenté les fruits de cette pratique pour connaître son prix. » (Règle des Missionnaires de la Compagnie de Marie n°56).

¹ Julien Maunoir (1606-1693) missionnaire Jésuite qui va travailler à la suite d'un prêtre breton Michel Le Nobletz (1577-1652) fondateur des missions en Bretagne. Pendant 43 ans, Maunoir poursuit ses missions populaires. Il composera des cantiques en breton.

[57] 8. Ils établissent de toutes leurs forces, pendant toute la mission, soit par des lectures au matin, soit dans les conférences, soit dans les prédications, la grande dévotion du Rosaire de tous les jours; et ils agrègent en cette Confrérie (comme ils en ont le pouvoir) tous ceux qu'ils peuvent; et ils leur expliquent les prières et les mystères dont il est composé, soit par leurs paroles, soit par des peintures et images qu'ils ont pour cet effet; et ils leurs donnent l'exemple, récitant tous les jours de la mission le Rosaire tout haut, tout entier, en français, ...avec les offrandes des mystères, à trois différents temps: savoir: un chapelet le matin pendant qu'on célèbre la sainte messe, avant la prédication; un second à midi devant le catéchisme, pendant que les enfants s'y rassemblent; et le troisième le soir, avant la dernière prédication. Voilà un des plus grands secrets venus du ciel pour arroser les coeurs de la rosée céleste et leur faire porter le fruit de la parole de Dieu, comme il expérimentent tous les jours. » (RMCM 57).

II-Fruits et racines de son activité missionnaire

2.1- Conversions multiples et durables

Dès 1701, à 28 ans, faisant ses premières armes à Grand-Champ, près de Nantes, durant dix jours, (catéchisme aux enfants deux fois par jour et trois prêches), il note que « le Bon Dieu et la Sainte Vierge y ont donné bénédiction » (Lettre 8 du 5 juillet 1701).

En juillet 1702, il constate les conversions qui résultent de son activité : « Dieu s'est voulu servir de moi pour faire de grandes conversions dans la maison (l'hôpital général de Poitiers) et hors de la maison » (L.11, du 04.07.1702).

En 1703, ce jeune prêtre du clergé séculier est capable de rénover la ferveur des ermites du Mont Valérien, à Paris.

En 1709, il réussit à supprimer des abus comme l'inhumation dans les églises, à Campbon ou à Crossac, vieille coutume que l'évêque de Nantes avait voulu interdire depuis longtemps mais en vain. Ce qui dénote son ascendant sur les fidèles auxquels il s'adressait. C'est cette même capacité de mobiliser les foules pour Dieu qui lui permis d'entreprendre l'édification du calvaire de Pontchâteau.

Le Père Vincent, capucin, l'un des collaborateurs de Louis-Marie dans ses missions admirait en lui son « art de toucher les cœurs et de gagner les âmes à Jésus-Christ » (Blain LXIX). Le repentir des foules s'exprimait souvent en larmes et sanglots comme en 1711, à la Rochelle. Certains prêtres eux-mêmes n'y échappaient pas, ces hommes, dit Mr Blain, « dont on doit compter pour quelque chose les larmes » (Blain LXXII).

2.2- Racines profondes de son action

A elle seule, l'éloquence humaine est bien insuffisante à rendre compte des fruits de conversion produits par la prédication de Louis-Marie. Certes, il était doué, sensible, intelligent ; il avait reçu une solide formation ; il avait le sens de l'organisation et de la grande mise en scène et l'art de provoquer la participation active des gens (cf Blain LVIII).

Mais, ses secrets étaient ailleurs. Il les a occasionnellement livrés à un ami, légués à ses futurs missionnaires dans leur Règle ou laissés transparaître à travers sa vie et ses écrits. Il nous semble possible d'en expliciter ici quelques uns.

• de grands désirs

Toute la vie de Louis-Marie a été animée et polarisée par de « grands désirs » centrés sur Jésus-Christ, Sagesse qu'il faut acquérir, posséder, faire connaître, faire aimer et servir. « Jésus Christ, la Sagesse éternelle est tout ce que vous pouvez et devez désirer. Désirez-le, cherchez-le, parce qu'il est cette unique et précieuse perle

pour l'achat de laquelle vous ne devez pas faire de difficulté de vendre tout ce que vous avez » (ASE, 9). « Le premier moyen pour acquérir et croître dans la connaissance de la Sagesse (qui est Jésus-Christ), c'est un désir ardent » (ASE, 181-183).

Il invitait instamment Marie-Louise Trichet à demander avec lui et pour lui la Sagesse (cf L.15 et 16). Dans le même sens, il sollicite sa sœur Guyonne-Jeanne (L.17).

C'est ce même désir ardent de faire connaître Jésus-Christ à travers les missions qui le pousse à stimuler le zèle des pénitents de Saint-Pompain, entreprenant leur pèlerinage à Notre Dame de Saumur (en 1715) pour « demander à Dieu ...de saints missionnaires ». C'est ce même désir ardent qui a inspiré sa prière « fervente et éloquente » (Grandet) que nous appelons « Prière embrasée » par laquelle il demande à Dieu une « nouvelle compagnie » de « saints missionnaires » : Seigneur Jésus [...] donnez des enfants et des serviteurs à votre Mère, autrement que je meure. Ne faut-il que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel et que votre règne arrive ? [...] N'avez-vous pas montré par avance à quelques-uns de vos amis une future rénovation de votre Eglise ? Les Juifs ne doivent-ils pas se convertir à la vérité ? N'est-ce pas ce que l'Eglise attend ? Tous les saints du ciel ne vous crient-ils pas justice ? [...] Tous les justes de la terre ne vous disent-ils pas Amen, Veni Domine ? (P.E. 5-6).

Même si Louis-Marie n'a pu réaliser son désir d'aller aux Indes ou au Canada, ni son souhait « d'expirer au pied d'un arbre comme l'incomparable missionnaire du Japon, saint François-Xavier » (Grandet p. 363), il a toujours au cœur la hantise des âmes à sauver à l'échelle de l'humanité. « Mon cœur est pénétré de la plus vive douleur », dira-t-il un jour à Mr des Bastières, « quand je pense qu'un nombre presque infini d'âmes se damnent, faute de connaître le vrai Dieu et la religion chrétienne » (Grandet p. 362). Cette confidence nous laisse entrevoir la dimension universelle de ses « grands désirs ».

•demander la grâce d'éclairer et de toucher les cœurs

Le désir ardent s'exprime naturellement en prière, nous venons de le voir. Louis-Marie demande d'abord à Dieu la Sagesse car « la Sagesse ne donne pas seulement à l'homme ses lumières pour connaître la vérité, mais encore une capacité merveilleuse pour la faire connaître aux autres » (ASE 95). « Acquérir la lumière et l'onction nécessaires pour inspirer aux autres l'amour de la Sagesse » est selon lui, parmi les trois degrés de la piété, celui qui « en est la perfection » (ASE 30).

Il veut aussi que ses « missionnaires s'appliquent incessamment à l'étude et à la prière pour obtenir de Dieu le don de la sagesse, si nécessaire à un vrai prédicateur pour connaître, goûter et faire goûter aux âmes la vérité. Rien n'est si aisé que de prêcher et de prêcher à la mode. Mais que c'est une chose difficile et relevée que de prêcher à l'apostolique; que de parler comme le sage, *ex sententia* ou, comme dit Jésus-Christ, *ex abundantia cordis*, que d'avoir reçu de Dieu, pour récompense de ses travaux et prières, une langue, une bouche et une sagesse à laquelle les ennemis de la vérité ne puissent résister « *os et sapientiam cui non poterunt resistere omnes adversarii vestri* » « ...car moi je vous donnerai un langage et une sagesse à quoi nul de vos adversaires ne pourra résister ni contredire. » (Lc 21, 15). A peine de mille prédicateurs - je dirais dix mille sans mentir, - y en a-t-il un qui ait ce grand don du Saint-Esprit; la plupart n'ont que la langue, la bouche et la sagesse de l'homme; c'est pourquoi peu d'âmes sont éclairées, touchées et converties par leurs paroles... »(RMCM 60). Tels « tels que doivent être un jour tous les enfants de la Compagnie de Marie. « *Des prédicateurs qui ont reçu le don de la parole éternelle* » (RMCM 61).

Ce qu'il dit pour les prédicateurs vaut sans aucun doute pour les catéchistes, puisqu'il est plus difficile de trouver un catéchiste accompli qu'un parfait prédicateur » (RMCM, 79).

Louis-Marie avait obtenu pour lui-même la grâce de toucher les cœurs comme il le confiait vers la Toussaint de 1707 à Mr Hindré, curé de Bréal, qui, « étonné de ses succès lui en exprimait sa surprise : le missionnaire, dans un épanchement intime répondit : **Mon cher ami, j'ai fait plus de deux mille lieux de pèlerinage pour demander à Dieu la grâce de toucher les cœurs et il m'a exaucé** » (Besnard).

On sait les longs moments qu'il consacrait à la prière chaque jour, les temps de retraites prolongées qu'il recherchait dans l'intervalle de ses missions. On peut aisément deviner le sens de sa supplication.

« Que nuit et jour ma source rejaillisse,
Mais cependant sans m'appauvrir ;
Que je prêche pour convertir,

Mais qu'en prêchant (bis), je me remplisse. » (Ct 22, 16)

Un jour de 1707, alors qu'il prêchait une retraite chez les Sœurs de Saint Brieuc, on vient le supplier d'écourter sa prière ; il répond : « Laissez-moi, car si je ne suis pas bon pour moi, je ne le serai jamais pour les autres ». Ne faut-il pas donner tout son soin à l'arbre lui-même si l'on veut qu'il porte des fruits ? (Besnard).

• **laisser parler Dieu**

L'oraison était ainsi le temps où il se remplissait « de la Parole et de l'Esprit de Dieu » (RMCM 61) pour être en mesure de laisser Dieu se communiquer lui-même à travers sa prédication.

Il croyait en l'efficacité de la Parole de Dieu : « Les paroles que la divine Sagesse communique ne sont pas des paroles communes, naturelles et humaines ; ce sont des paroles divines [...] Ce sont des paroles fortes, touchantes, pénétrantes [...] qui partent du cœur de celui par qui elle parle et qui vont jusqu'au cœur de celui qui l'écoute » (ASE 96).

« Le missionnaire apostolique prêche avec simplicité, sans artifice » (RMCM 62), après s'être remis totalement entre les mains de Dieu.

Son ami Blain avait bien compris la cause de la force de persuasion de Louis-Marie : « Sans gêner son esprit et le mettre à la torture pour composer avec art et avec symétrie des discours fardés où l'homme parle en la place de Dieu [...] il s'abandonnait [...] (à) [...] l'esprit de Dieu qu'il consultait avant de prêcher, auquel il s'abandonnait après s'être préparé, qu'il invoquait quand il allait prêcher, auquel il se livrait quand il était en chaire » (Blain LVIII).

Louis-Marie avait expérimenté cette manière de faire dès le début de son ministère sacerdotal : « Le grand Dieu, mon Père [...] m'a donné, depuis que je suis ici (à Poitiers) des lumières dans l'esprit que je n'avais pas, une grande facilité pour m'énoncer et parler sur-le-champ sans préparation... ». Comment en aurait-il été autrement puisqu'en parlant Louis-Marie laissait Dieu lui-même s'exprimer par sa bouche ? C'était en quelque sorte Jésus Christ lui-même qui donnait la mission (cf Lettre aux habitants de Montbernage).

• vivre « à la Providence » ou « à l'apostolique »

Dans la vie courante des missions, tout comme lorsqu'il était en chaire, Louis-Marie attendait tout de Dieu. Depuis qu'il avait quitté sa famille pour le Séminaire de Paris, il savait qu'il avait « Un Père dans les cieux qui est immanquable », et il avait pour Règle de toujours « s'abandonner à sa Providence » (L.3 du 20.09.1694).

Il refuse donc tout bénéfice : il demande à ses missionnaires (Règle de 1713) de faire « toutes leurs missions à l'abandon à la Providence, ne prenant aucune fondation pour aucune mission à l'avenir... afin d'être fondés en Dieu Seul » (RMCM 50 et 12). Il aime à loger dans une maison particulière qu'il baptise « la Providence » plutôt qu'un presbytère, et à dépendre pour sa subsistance des gens du peuple qu'il est venu évangéliser.

Son expérience lui a montré les avantages pastoraux et spirituels d'une telle pratique : les gens exercent la charité concrètement, ...prédicateur et auditeurs sont plus rapidement au même diapason, ce qui engendre l'union des cœurs ; la simplicité et l'humilité du missionnaire favorisent l'action de Dieu et la conversion (RMCM 50).

N'est-ce pas ainsi d'ailleurs que faisaient « Jésus Christ, les Apôtres et les hommes apostoliques » ? Pour Louis-Marie, cette première raison suffirait. Ses missionnaires devant « faire des missions sur les traces des pauvres Apôtres » (RMCM n°1, 50)

Blain emploie pour qualifier la manière apostolique de Louis-Marie l'expression « à l'apostolique » qu'il caractérise par « un grand esprit de simplicité, de pauvreté, de pénitence et d'abandon à la divine Providence (Blain LXV).

• le secret de la Croix

Louis-Marie de Montfort a pénétré peu à peu le mystère de la Croix et à travers un long et dur apprentissage, il en a expérimenté l'incomparable fécondité missionnaire pour le salut des hommes.

« La Croix est un mystère
Très profond ici-bas.
Sans beaucoup de lumière
On ne le connaît pas » (Ct 19,1)

« Depuis qu'il a fallu que la Sagesse incarnée est entrée dans le ciel par la Croix, il est nécessaire d'y entrer après lui par le même chemin [...] La vraie Sagesse fait tellement sa demeure dans la Croix que, hors d'elle, vous ne la trouverez point dans ce monde, et elle s'est tellement incorporée et unie avec la Croix, qu'on peut dire avec vérité que la Sagesse est la Croix et la Croix la Sagesse » (ASE 180).

Le troisième moyen pour obtenir la Sagesse c'est « une mortification universelle », ce qui se résume en ceci : « quittez tout vous trouverez tout, en trouvant Jésus-Christ, la Sagesse incarnée » (ASE 202).

Ce qui vaut pour acquérir la Sagesse vaut ici encore pour la communiquer. Louis-Marie le sait. Le 15 août 1713 il écrit à sa sœur Guyonne-Jeanne : Vive Jésus, vive sa Croix. Si vous saviez mes croix et mes humiliations par le menu, je doute si vous désireriez si ardemment de me voir; car je ne suis jamais dans aucun pays que je ne

donne un lambeau de ma croix à porter à mes meilleurs amis, souvent malgré moi et malgré eux. [...] Toujours sur le qui-vive, toujours sur les épines, sur les cailloux piquants, je suis comme une balle dans un jeu de paume : on ne l'a pas sitôt poussée d'un côté qu'on la pousse de l'autre, en la frappant rudement. C'est la destinée d'un pauvre pécheur. C'est ainsi que je suis sans relâche et sans repos, depuis treize ans que je suis sorti de Saint-Sulpice. Cependant, ma chère soeur, bénissez-en Dieu pour moi, car je suis content et joyeux au milieu de toutes mes souffrances, et je ne crois pas qu'il y ait au monde rien de plus doux pour moi que la croix la plus amère, quand elle est trempée dans le sang de Jésus crucifié et dans le lait de sa divine Mère. Mais, outre cette joie intérieure, il y a grand profit à faire en portant les croix. Je voudrais que vous vissiez les miennes. Je n'ai jamais plus fait de conversions qu'après les interdits les plus sanglants et les plus injustes.... » (L.26).

Aux demoiselles Dauvaise qui, en 1716, souhaitaient recruter en vue de l'extension de l'hospice des incurables à Nantes, il donne comme troisième conseil pour le choix des personnes : « Qu'elles soient préparées, si l'œuvre est de Dieu, à souffrir joyeusement toutes sortes de croix... ». Et comme pour fixer concrètement sous leurs yeux l'idéal qu'il leur propose, il ajoute : « La première chose qu'il faudra faire en cette maison, ce sera d'y planter une croix... C'est le premier meuble qu'on y portera » (L. 33 du 04.04.1716).

La dernière lettre que nous possédons de lui est adressée à Marie-Louise Trichet moins de quinze jours avant sa mort, alors que les Sœurs de la Rochelle sont en butte à bien des contradictions. Rien de plus normal que les difficultés rencontrées, « si vous êtes l'élève de la Sagesse [...] Sachez que j'attends d'autres renoncements plus considérables et plus sensibles [...] pour fonder la communauté de la Sagesse [...] sur la sagesse de la Croix du Calvaire » (L. 34)

Dans ses missions, il savait d'expérience que plus il avait l'occasion d'être uni au Christ crucifié à travers les souffrances les incompréhensions, les oppositions de toutes sortes, plus le succès spirituel était grand. Sans les provoquer, il exultait quand les croix se présentaient à lui. Lorsque, au cours d'une mission à La Chevrolière, le curé lui-même intervient publiquement à la fin d'une prédication pour dire à ses paroissiens qu'ils perdent leur temps et qu'ils feraient mieux de rester chez eux, Louis-Marie écoute à genoux les paroles du curé, puis va trouver Mr des Bastières et lui dit : « Chantons le Te Deum, mon cher ami, pour remercier le Bon Dieu de la charmante croix qu'il lui a plu de nous envoyer : j'en ai une joie que je ne saurais exprimer ». Mr des Bastières qui rapporte le fait ajoute : « Je n'ai jamais vu dans toutes les autres missions un plus grand nombre de pécheurs convertis » (Grandet, p. 133)

Lorsque quelques jours après, dans la paroisse de Vertou, tout allait humainement pour le mieux, Louis-Marie disait : « Que nous sommes mal ici ! [...] – Point du tout répondit Mr des Bastières, où irions-nous pour être mieux ? – C'est que nous sommes ici trop à notre aise : notre mission sera sans fruits. Point de croix, quelle croix ! » (Grandet, p. 133)

Louis-Marie avait la conviction que la Croix est l'arbre de Vie (SM 22), que le sarment uni au cep porte du fruit s'il est émondé (Jn 15, 2). Les plantations de croix qui terminaient généralement les missions devaient rappeler aux yeux des paroissiens convertis que, par leur contrat d'alliance, ils avaient promis de porter leur croix à la suite de Jésus tous les jours de leur vie.

(cf à ce sujet la Lettre aux amis de la Croix)

•le secret de Marie

Par intuition et par grâce, par l'étude et la contemplation, (VD 118), par l'expérience spirituelle et la pratique missionnaire (VD 110, 250), Louis-Marie a découvert peu à peu la place privilégiée de Marie dans la plan du salut de Dieu.

« Marie est l'arbre de vie [...] et son fruit n'est autre que Jésus-Christ » (VD 218). Elle est le « moule » de Dieu en qui les saints sont « moulés » (VD 219)

C'est par Marie « que Jésus Christ est venu au monde, et c'est aussi par elle qu'il doit régner dans le monde » (VD 1). Dieu le père se veut faire des enfants par Marie jusqu'à la consommation du monde (VD 29), Dieu le Fils veut se former et pour aisi dire s'incarner tous les jours, par sa chère Mère, dans ses membres (VD 31) ; Dieu le Saint-Esprit veut se former en elle et par elle des élus » (VD 34).

Marie étant toute relative à Dieu, « l'écho admirable de Dieu » (SM 21), « plus une âme sera consacrée à Marie, plus elle sera consacrée à Jésus Christ » et donc sainte : « Toute notre perfection consistant à être conformes, unis et consacrés à Jésus Christ » (VD 120).

Consacré à Dieu par le baptême, mais si souvent infidèle aux exigences de vie que comporte cette consécration, le chrétien qui se donne tout entier à la Très Sainte Vierge, la Vierge fidèle, emprunte « un chemin aisé, court, parfait et assuré pour arriver à l'union au Christ » (VD 152).

« C'est pourquoi la parfaite consécration à Jésus Christ n'est autre chose qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la Très Sainte Vierge [...] ou autrement, une parfaite rénovation des vœux et promesses du saint baptême » (VD120). Tel est « le plus grand des moyens et les plus merveilleux de tous les secrets pour acquérir et conserver la divine Sagesse [...] » (ASE 203).

« Louis-Marie appelle secret la connaissance et la pratique d'un moyen merveilleux de sanctification » trop peu connu - cf O.C. p. 442, note 1- Tel est le moyen que Louis-Marie a utilisé pour lui-même à un degré éminent - C. 77,13 - Tel est le moyen qu'il met en œuvre dans toutes ses missions ou retraites – cf. contrat d'alliance : « Je me donne tout entier à Jésus-Christ par les mains de Marie ».

S'il donne, comme nous l'avons dit, une place privilégiée au Rosaire, aussi bien pendant la mission qu'après, c'est qu'il en connaît la valeur. C'est encore un secret : « Le Secret admirable du Très Saint Rosaire pour se convertir et se sauver » (titre du traité sur le Rosaire). « Pour moi, je ne trouve rien de plus puissant pour attirer le Règne de Dieu, la Sagesse Eternelle au-dedans de nous, que de joindre l'oraison vocale à la mentale, en récitant le saint Rosaire et en méditant les quinze mystères qu'il renferme » (ASE 193). L'Ave Maria fait germer dans les âmes la Parole de Dieu (VD 249). Ici comme toujours Louis-Marie se réfère à son expérience (SAR n°2).

•la volonté de Dieu et la communion/obéissance aux Evêques

Après avoir longuement cherché de 1700 à 1706 son champ d'action apostolique, Louis-Marie reçoit du Pape Clément XI une mission précise :

rester en France, enseigner avec force la doctrine chrétienne au peuple et aux enfants, faire renouveler solennellement les promesses du baptême, travailler toujours avec une parfaite soumission aux évêques qui l'appelleront dans leur diocèse (cf Grandet, p. 100). Le Pape a parlé, la cause est entendue.

« A Paris comme à Rome,
Dans le législateur
Je n'aperçois plus l'homme,
Mais Dieu seul, mon Seigneur »
(Ct 91,30)

« Sans raison, sans prudence,
Sans propre volonté,
La sainte obéissance
Me met en sûreté. »
Ct 91,26

Même si par la suite, à cause surtout de l'Évangile qui est sa seule Règle, à cause aussi sans doute de certaines singularités dont il n'est pas conscient (cf Blain, LXXX), il continue d'être « ballotté » (L.26) d'un diocèse à l'autre ; il accueille toujours les demandes, conseils ou [...] interdits des évêques ou des vicaires généraux, comme l'expression de la volonté de Dieu. Et il s'y tient à la lettre. Comme Jésus Christ, son Maître, il a appris dans la souffrance l'obéissance et il devient ainsi pour beaucoup cause de salut éternel (cf Heb 5, 8).

« Il était persuadé que l'obéissance étant la marque certaine de la volonté de Dieu, il ne fallait jamais s'en écarter » (Blain, pp.179-180). Il en faisait son « capital ».

Au cours des cinq dernières années de sa vie, stabilisé en quelque sorte dans les diocèses de Luçon et surtout de La Rochelle, il se réfère à l'Évêque pour toute initiative, comme le montrent les quelques exemples suivants.

« Monseigneur de La Rochelle, à qui, j'ai plusieurs fois parlé de vous et de vos desseins, trouve à propos que vous veniez ici pour commencer l'ouvrage tant désiré. Il a fait louer une maison pour cet effet, en attendant l'achat et l'établissement parfait dans une autre maison [...] C'est de la part de Monseigneur que je vous écris. Gardez le secret » (L. 27, début 1715) à Marie-Louise Trichet et Catherine Brunet, ainsi invitées à quitter l'hôpital de Poitiers où elles n'étaient encore que deux, pour se rendre à La Rochelle, ouvrir une école gratuite pour les filles...)

Le 4 avril suivant, les deux Sœurs sont arrivées à La Rochelle depuis une semaine alors qu'il prêche une mission à une trentaine de kilomètres de là. Il leur écrit : « Je voudrais bien aller vous voir, mais je doute si je pourrai aller à La Rochelle aussitôt après cette mission parce que j'en ai une autre pour laquelle Monseigneur me presse... » (L.29).

Le 12 août, il supplie Marie Régner de devenir Fille de la Sagesse...

« Prenez garde à vous ! Monseigneur à qui j'ai parlé depuis quelques jours veut que vous veniez ici, chez les Filles de la Sagesse, et moi, je le désire et vous en prie... » (L.30).

L'œuvre des hôpitaux et des écoles charitables de La Rochelle est ainsi née de l'obéissance inconditionnelle de Louis-Marie à l'Évêque.

En avril 1716, il projette d'aller prendre une quinzaine de jours de repos à Nantes : « Si Monsieur l'Évêque de Nantes le juge à propos, car je ne partirai pas sans sa permission, je serai à Nantes le cinq du mois de mai au soir »...S'il refuse, c'est une marque certaine que ce n'est pas le volonté de Dieu que j'aie à Nantes » (L. 33 du 04.04.1716).

Rien d'étonnant à ce qu'il donne la règle suivante à ses missionnaires à venir : « Ils obéissent à l'Évêque dans le diocèse duquel ils sont, aux grands vicaires et aux

autres supérieurs ecclésiastiques qui tiennent la place de l'Evêque » (RMCM 22). Et pour manifester institutionnellement la dépendance vis-à-vis de l'Evêque, il demande que la Compagnie n'ait en France que deux maisons en propre, l'une pour la formation, l'autre pour les membres à la retraite. Pour le reste, « La Compagnie peut recevoir des mains de la divine Providence les autres maisons qu'on lui donnera, dans les différents diocèses où Dieu l'appellera ; mais elle ne recevra que la jouissance comme locataire [...] Si quelque personne charitable lui fait don de quelque maison, elle en laissera le domaine par écrit entre les mains de l'Evêque du lieu et de ses successeurs, et n'en conservera que la jouissance : l'Evêque et ses successeurs ayant par là tout pouvoir et tout droit d'ôter ladite maison aux dits missionnaires, s'ils venaient avec le temps à y demeurer sédentaires et à ne pas remplir leurs devoirs » (RMCM 12).

III-Attention préférentielle aux pauvres

En conclusion de cette brève évocation de l'activité missionnaire de Louis-Marie et des raisons profondes de sa fécondité apostolique, rappelons qu'il a toujours prêté une attention préférentielle aux milieux humbles et aux pauvres.

*« C'en est fait, je cours par le monde,
J'ai pris une humeur vagabonde,
Pour sauver mon pauvre prochain. »
(Montfort Ct 22,1)*

Regard vers saint Louis-Marie de Montfort en son temps : pauvre au service des pauvres.

Louis-Marie de Montfort a été disciple de Jésus Christ. Il a vécu à partir d'un choix radical de Dieu une pauvreté volontaire et sans compromission. Il fut en même temps et par voie de conséquence un évangéliste, un missionnaire, à l'action extrêmement efficace qui a manifesté durant toute sa vie (étudiant, jeune prêtre, « missionnaire apostolique »), une particulière prédilection pour les plus démunis matériellement ou spirituellement.

3.1- Louis-Marie et Les pauvres de biens matériels

Vêtir ceux qui sont nus ou déguenillés, nourrir ceux qui ont faim, soigner les malades, telles furent ses préoccupations constantes.

a) Au cours de ses études (avant 1700)

« Grignon de Montfort a été marqué par la découverte des pauvres durant son adolescence » (Louis Perouas : Grignon de Montfort les Pauvres et les Missions, p. 162). Dès l'âge de 16 ou 18 ans, à Rennes il faisait partie d'une association d'étudiants qui, sous l'impulsion de M. Bellier, aumônier de l'Hôpital Général, visitaient les infirmes, malades, laissés pour compte, recueillis à l'Hôpital Général ou à l'Hospice des Incurables. Ils leur rendaient les services dont ils avaient besoin et leur enseignaient le catéchisme.

Louis-Marie était attentif aux étudiants plus pauvres que lui. Il n'hésitait pas à solliciter ses autres camarades et leur faveur. Et quand un jour la collecte réalisée était demeurée insuffisante pour habiller convenablement un étudiant si pauvre et mal vêtu qu'il était devenu un objet de mépris et de railleries, Louis-Marie frappe chez le marchand auquel il dit : « Voici mon frère et votre frère. J'ai quêté dans la classe ce que j'ai pu pour le vêtir. Si cela n'est pas suffisant, c'est à vous à ajouter le reste... » (Jean-Baptiste Blain : Abrégé de la vie de Louis-Marie Grignon de Montfort p. 6)

A 20 ans, chez Monsieur de La Barmondière, à Paris, il vit comme les autres séminaristes, c'est-à-dire pauvrement, mais il sait dans sa pauvreté même trouver des trésors pour les pauvres. Il se fait « quêteur » auprès d'ecclésiastiques aisés et les « sommes assez considérables qu'il en reçoit » ne sont pas pour lui. Elles sont immédiatement distribuées aux autres séminaristes et aux indigents (Blain, idem, pp.22-23).

Pendant le même temps, il s'initie à faire le catéchisme sous la direction de M. Bauyn. C'est à lui que l'on confie les enfants les plus dissipés du Faubourg Saint-Germain et, pendant le Carême, les laquais du quartier Saint-Sulpice.

b) En 1701-1703 et 1704-1705 à Poitiers

Malgré son attrait très vif pour la mission et son peu d'inclination à s'enfermer dans un hôpital, les événements et l'obéissance le conduisent à celui de Poitiers (cf. L. 6, 9, 10, 11, O.C. pp. 15-36). A cette époque les hôpitaux donnaient asile aux plus miséreux.

En octobre et novembre 1701, en attendant d'y prendre ses fonctions d'Aumônier, il visite les prisons et tous les lieux où se rassemblent les humbles et les déshérités. Il fait le catéchisme aux pauvres qu'il réunit dans une chapelle puis sous les halles.

Aumônier en titre, il se fait pauvre avec les pauvres. Avant même de le connaître, les pensionnaires l'avaient considéré comme plus pauvre qu'eux-mêmes et « pris en affection ». Il se met à leur service. Il se contente de leur nourriture et voudrait les servir à table. Il va quêter en ville pour eux, trois mois durant. Il organise la vie commune de l'hôpital pour le bien de tous, malgré les contradictions dont il est bientôt l'objet en raison même de sa conduite, sans doute aussi en raison de son succès.

C'est à cette époque qu'il rassemble dans une Association qu'il voulait dédier à la Sagesse, des filles infirmes, boiteuses ou contrefaites choisies parmi les pensionnaires et le personnel de l'hôpital.

Il n'oublie pas pour autant l'élite du Collège : « treize ou quatorze écoliers », auxquels il fait « une conférence toutes les semaines ».

C) Après 1705

Louis-Marie n'était pas fait pour se fixer et s'attacher à un hôpital comme il écrit lui-même (L. 6, OC p. 18). Son inclination le pousse à « travailler au salut des pauvres en général » (idem) ou « d'aller d'une manière pauvre et simple faire le catéchisme aux pauvres de la campagne... » (L.5, OC p. 14).

Après avoir reçu du Pape Clément XI en juin 1706 le titre de « Missionnaire apostolique », il peut se livrer à son attrait à travers les missions paroissiales. « Sa propension pour les pauvres demeure aussi forte, mais elle se manifeste différemment. On le verra désormais donner aux pauvres, non pas tout son temps et toute sa vie, mais les 'prémices', la meilleure part qui signifie le tout » (Pérouas, idem p. 163).

Au début du carême de 1711, à la Garnache, « il inaugure une nouvelle méthode pour nourrir les pauvres. Tandis que lui-même fait asseoir à sa table deux ou trois d'entre eux, choisi parmi les plus infirmes, chaque famille adopte, sur sa demande, un indigent qu'elle entretient » (Le Crom p. 252). A Dinan, il organise un dispensaire de charité où l'on servait aux miséreux les choses nécessaires à la vie (Grandet).

Quand, en 1706, il accepte de prendre un repas dans sa famille, il commence par faire la part des pauvres, la plus belle : « Il prit, une assiette blanche et la garnit de tout ce qu'il y avait de meilleur sur la table, pour l'envoyer aux pauvres de la paroisse » (Le Crom, p. 1715). Partout il traitait les pauvres « comme ses Seigneurs et Maîtres » (Grandet p.354).

Quant aux riches ou notables des paroisses où il prêchait, il s'intéressait à eux, ayant principalement en vue leur conversion... Un certain nombre d'entre eux, convertis au cours de la mission, ont prolongé localement l'action entreprise par Louis-Marie en faveur des pauvres.

3.2- Les pauvres de biens spirituels

Durant toute sa vie de missionnaire mais plus encore après 1706, « Il manifestera son amour des pauvres en s'attachant de préférence, dans la mesure où il pouvait choisir, aux milieux religieusement moins favorisés : généralement les campagnes plutôt que les villes, les quartiers désavantagés dans les villes, la région la plus tiède du diocèse de la Rochelle, l'Aunis » (Pérouas, idem, p. 163).

On comprend qu'il ait laissé cette consigne à ses missionnaires : « quoiqu'ils ne limitent pas la grâce de Dieu ni leur zèle dans les seules campagnes [...] et qu'ils aillent indifféremment faire la mission dans les villes comme dans les campagnes, selon la volonté de Dieu marquée par leurs supérieurs, ils participent cependant aux plus tendres inclinations du Cœur de Jésus, leur modèle, qui disait : *'pauperibus evangelizare misit Dominus'* ; ce qui les fait ordinairement préférer la campagne à la ville et les pauvres aux riches » (RMCM n°7, OC p.691).

3.3- Le pauvre dans le proche prochain

Pour Louis-Marie, le pauvre, c'est parfois son proche prochain.

Durant la mission de Fouras en 1715, « un des ses collaborateurs, jaloux et quelque peu déséquilibré, le décria publiquement ; un sorcier, disait-il, qui vend les Sacrements. M. des Bastières (l'un des missionnaires) en avertit M. de Montfort ; mais celui-ci répondit par un redoublement de bienveillance envers le pauvre prêtre et ne voulut s'en séparer qu'après la mission. »

« Vers la fin de l'année précédente, après trois mois de voyages presque incessants, Frère Nicolas accompagnait Louis-Marie en route vers Nantes. Épuisé par de si longues semaines de marche, Frère Nicolas se sentit à bout de forces et dans l'impossibilité d'avancer. « C'est alors, raconte-t-il, que cet homme tout admirable et tout rempli de charité... pour me soulager, me pria avec toutes sortes d'insistances et d'un cœur vraiment paternel, de monter sur ses épaules pour me porter, et j'eus bien de la peine à m'en défendre, parce qu'il ne cessait de m'en solliciter pendant près d'un quart de lieue, mais ne pouvant rien obtenir, il me fit quitter mon habit fort gros et embarrassant le mit sur son épaule, le tenant d'une main, tandis que de l'autre il me tenait sous le bras pour m'aider à marcher et me conduire, près de trois lieues, en cette situation. » « Nous trouvions de temps en temps des troupes de messieurs et de dames et d'autres personnes qui venaient de Nantes. Je lui disais :

- Mon cher Père, que dira tout ce monde ?
- Mon cher fils, répondait-il, que dira notre bon Jésus qui nous voit ? » (Le Crom pp. 337-338).

3.4- Jésus-Christ dans le pauvre

Si Frère Nicolas était sensible au « qu'en dira-t-on », Louis-Marie n'était mû intérieurement que par la réalité évangélique des choses. « Ce que vous avez fait à l'un des miens... ».

Pour lui, le pauvre, quel qu'il soit, c'est Jésus-Christ. Cette vision du pauvre, Louis-Marie l'a chantée dans plusieurs de ses cantiques : le crédit de l'aumône, les cris des pauvres, les trésors de la pauvreté.

Ct 17 « 14. Qu'est-ce qu'un pauvre? Il est écrit Qu'il est la vive image, Le lieutenant de Jésus-Christ, Son plus bel héritage. Mais, pour dire encore bien mieux, Ils sont Jésus-Christ même. On aide ou on refuse en eux Ce monarque suprême. 15. Il souffre en l'un la pauvreté, En l'autre la vermine, En l'autre la captivité, En l'autre la famine. Enfin, Jésus, souffrant en eux Des douleurs innombrables, Paraît le plus nécessaire De tous les misérables. »	Ct 18 « 7. (DIEU) O chers pauvres de coeur, J'entends vos justes plaintes, Je sens votre douleur, J'ai les mêmes atteintes; Patientez un peu, Vous verrez ma colère, Je suis grand, je suis Dieu, Mais je suis votre Père. 8. Vous êtes mes aînés, Mes amis véritables, Mes chers prédestinés, Mes temples agréables. Tout le mal qu'on vous fait On le fait à moi-même. Quand on vous satisfait On témoigne qu'on m'aime. »
---	--

Ct 20,
17. « Malgré les sens et la nature,
Il faut croire le pauvre heureux;
Il est sûr, puisque Dieu l'assure,

Cet article n'est point douteux.
Ils sont les portraits véritables
De Jésus-Christ pauvre pour nous,
Ils sont ses frères tout semblables,
Dignes d'être honorés de tous. »

Aux yeux de Louis-Marie, les pauvres sont comme un « Sacrement ». Et le missionnaire qu'il est, aimerait bien que sa conviction profonde soit partagée par tous. A l'occasion, il ne dédaigne pas de donner une leçon pratique.

En 1706, il se présente comme pauvre à l'abbaye de Fontevault qui abrite sa sœur Sylvie, religieuse converse. Il demande charité « pour l'amour de Dieu ». Comme il ne veut pas décliner son nom, la Mère Abbessse la congédie. Lorsqu'un peu plus tard elle se rend compte de son identité et va à sa recherche, il lui répond : « Madame l'Abbesse n'a pas voulu le faire la charité pour l'amour de Dieu, maintenant elle me l'offre pour l'amour de moi, je la remercie ». Et il part sans accepter ni repos ni nourriture (Blain p. 141).

Peu de temps après, c'est au tour de sa vieille nourrice la Mère Andrée. (*près de Montfort la Cane*). Louis-Marie dépêche auprès d'elle Frère Mathurin avec la consigne de demander pour lui et un pauvre prêtre, la charité « pour l'amour de Dieu ». Mère Andrée, d'accord avec son gendre, répond qu'on ne logeait pas des inconnus... Quand, le lendemain, elle apprend que ce pauvre prêtre n'était autre que Louis-Marie, elle est toute confuse. Louis-Marie, avec indulgence, accepte de prendre un repas chez elle. Avant de la quitter il lui dit : « Mère Andrée, vous avez bien soin de moi, mais une autre fois, soyez charitable. Oubliez M. Grignon, il ne mérite rien : pensez à Jésus Christ. Il est tout et c'est Lui qui est dans les pauvres » (Le Crom p. 176-177).

Non loin de là, à Dinan : « Un soir, passant par la rue, il y trouva un pauvre lépreux et tout couvert d'ulcères. Il n'attendit point que ce malheureux implorât son secours : il lui parla le premier. Il le prend, le charge sur ses épaules et s'avance ainsi jusqu'à la porte des missionnaires, qui se trouva fermée, car il était un peu tard. Il frappa en criant à plusieurs reprises : **Ouvrez la porte à Jésus Christ, ouvrez la porte à Jésus Christ** ». Celui d'entre eux qui la vint ouvrir fut extrêmement surpris de le voir portant ce pauvre : il entre chargé de ce précieux fardeau, couche le pauvre dans son lit, le réchauffe le mieux qu'il put, car il était transi de froid, tandis que lui, passe le reste de la nuit en prières » (Besnard, T1, pp. 206-207).

Quelques textes à méditer

Louis-Marie se situe dans la grande tradition évangélique vécue depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à nos jours.

- 1- Relire Mt 25, 31-46 : Le sujet de l'examen final : « J'ai eu faim, vous m'avez donné à manger...j'étais nu, vous m'avez vêtu... »
- 2- « ...Nous...même quand (le pauvre) a faim, nous ne lui donnons pas à manger...Et pourtant, si vous voyiez le Christ en personne, chacun de vous (lui) donnerait toutes ses richesses. Mais maintenant c'est aussi lui qui se présente : c'est vraiment lui qui déclare : C'est moi. Alors pourquoi ne lui donnes-tu pas tout ? En réalité, encore aujourd'hui tu l'entends répéter : C'est à moi que tu le fais...Si ce n'était pas lui réellement qui reçoit ce que tu donnes, il ne te concéderait pas le Royaume. Si ce n'était pas vraiment lui que tu repousses quand tu le méprises en n'importe quel homme, il ne t'enverrait pas à la Géhenne ; mais, parce que c'est lui-même que tu méprises, la faute est grande, précisément pour cela ». (Saint Jean Chrysostome)
- 3- « Avec ton patrimoine...donne à manger au Christ... » (Saint Cyprien)
- 4- « Prêtez votre argent au Seigneur par les mains du pauvre. C'est Lui qui reçoit, conserve et écrit tout ce que le pauvre a reçu. La garantie en est son évangile... Pourquoi hésites-tu à donner ?... Pour vous le pauvre est le Seigneur du Ciel et le Créateur de ce monde. Et vous en êtes encore à penser : quel garant plus riche pouvons-nous trouver ? » (Saint Ambroise).
- 5- « Souvent nous croyons soulager un pauvre et il se trouve que c'est Notre Seigneur. C'est lui qui éclaire un doute qui peut naître en tous lorsqu'il s'agit d'aider un inconnu : « Il y en a qui disent : Oh ! il en fait mauvais usage » (de l'aumône). Qu'il en fasse l'usage qu'il voudra, le pauvre sera jugé sur cet usage qu'il aura fait de votre aumône, et vous, vous serez jugé sur l'aumône elle-même que vous auriez pu faire et que vous n'avez pas faite » (Le curé d'Ars).
- 6- « Mes Filles, sachez que, quand vous quitterez l'oraison et la sainte messe pour le service des pauvres, vous n'y perdrez rien, puisque c'est aller à Dieu que servir les pauvres ; et vous regarder Dieu en leurs personnes » (Saint Vincent de Paul expliquant la Règle aux premières « Filles de la Charité »).
- 7- « ...elles sont destinées à une espèce d'adoration perpétuelle qui n'est pas celle du Seigneur sous les espèces eucharistiques, dans sa présence réelle, mais celle que Bossuet appelle la présence humaine du Christ, de Jésus dans ceux qui souffrent » (Paul VI à des éducatrices se dévouant aux soins d'enfants souffrants).
- 8- « Quand un pauvre venait chez nous, nous choissions la plus belle nappe, les assiettes et les couverts les meilleurs et son repas était souvent composé de tout

ce dont nous nous étions privés durant le déjeuner ou le dîner » (Chiara Lubich parlant du début du Mouvement des Focolari).

« Aujourd'hui, en outre, tout le Mouvement dans son ensemble vit un printemps de relance sous couvert de « Humanité Nouvelle » qui, d'une manière encore timide, mais décidée, s'est mis au service de la société et tout spécialement des pauvres d'aujourd'hui : les drogués, les marginaux, les chômeurs, les pêcheurs, les amoraux, les non-croyants.

« Et 'mourir pour son peuple' est la devise d'une telle opération qui répète et revit ce que Jésus a fait. C'est en agissant ainsi que nous attendons le jour où Jésus pourra nous dire aussi à tous : j'étais drogué et tu m'as redonné un bonheur authentique : j'étais chômeur et tu m'as trouvé un travail ; j'étais sans morale et tu m'as appris la Loi de Dieu ; j'étais sans Lui et tu me l'as fait découvrir Amour en me lançant dans la même divine aventure que nous » (Chiara Lubich 12 octobre 1978).